

Énergie
solaire

Hausse des prix de l'énergie : Hellio rend accessible l'installation de panneaux solaires avec des offres à prix réduits pour réaliser des économies sur ses factures d'électricité



Selon une étude du Comité de Régulation de l'Énergie publiée le 18 janvier 2022¹, sans intervention de l'État qui a promis de limiter la hausse à 4 % en 2022 avec le "bouclier tarifaire", le tarif réglementé de l'électricité aurait augmenté de 44 % au 1^{er} février 2022, pour l'ensemble des consommateurs, qu'ils soient résidentiels ou professionnels.

L'indépendance électrique est donc plus que jamais au cœur des problématiques des Français. Le recours aux panneaux solaires apparaît comme l'une des clefs pour contrecarrer ces hausses de prix.

Dans ce contexte, Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, souhaite démocratiser ce type d'installation et propose plusieurs offres à prix réduits du 24 janvier au 8 février 2022, à partir de 6 880 € pour une puissance de 3KwC avec 8 panneaux solaires.

Au travers d'un exemple concret d'installation, Hellio fait le point sur les avantages de cette solution qui peut permettre d'économiser jusqu'à 1 367 € sur ses factures d'électricité annuelles : production de sa propre électricité, revente du surplus, prime à l'autoconsommation, etc.

¹ <https://www.cre.fr/Documents/Deliberations/Proposition/proposition-des-tarifs-reglementes-de-vente-d-electricite4>

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon – 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Produire son électricité, revendre le surplus...

À La Verdière, une commune du Var typique de la Provence Verte, Pascal P. profite avec sa compagne, depuis mai 2021, de son installation solaire qui lui permet de transformer la lumière du soleil en énergie électrique. Fortement engagé dans une démarche environnementale, le couple de retraités souhaite être le plus possible indépendant sur le plan énergétique. Après avoir isolé les combles et remplacé leur système de chauffage par une pompe à chaleur, ils se sont naturellement tournés vers le photovoltaïque.

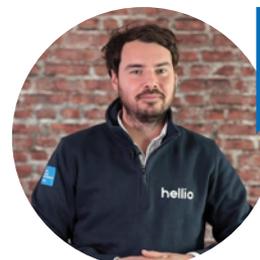
Le couple sollicite alors Hellio qui a déjà réalisé l'isolation de leurs combles. Le spécialiste des économies d'énergie les met en relation avec un expert RGE de son réseau partenaire : Solak Énergie situé à Vaux-en-Velin (69).



Pascal P.

« Après la réalisation du diagnostic de faisabilité et l'estimation budgétaire, il est apparu que nous pourrions économiser chaque année entre 50 et 60 % sur notre facture énergétique grâce à la mise en place de panneaux solaires sur notre toit », raconte Pascal P.

« Expert multi-secteur de la maîtrise de l'énergie depuis 2008, nous avons développé une offre de panneaux photovoltaïques à destination des particuliers, permettant à nos clients d'économiser jusqu'à 70 % sur leur facture d'électricité », indique Romain Lafay, responsable de l'offre solaire HELLIO.



Romain Lafay,
Responsable de l'offre solaire HELLIO

Le principe de cette offre en autoconsommation avec revente du surplus ? Le couple va produire sa propre électricité mais également revendre toute l'électricité produite mais non consommée par le foyer à EDF OA (Obligation d'Achat) au tarif fixe de 0,10 € par kWh. Pour cette installation, les économies d'énergie réalisées la première année sont estimées à 722,09 € et les économies d'énergie récoltées en revente la première année à 113,55 €.

« Et pas d'inquiétude, nos clients conservent leur fournisseur d'énergie même si la revente a lieu auprès de cette filiale d'EDF ! », précise Romain Lafay.

FP&A - Service Presse HELLIO

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

HELLIO

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Hellio s'est également occupé de toutes les démarches administratives obligatoires pour l'installation de panneaux solaires :

- › Le dépôt en mairie et l'obtention des autorisations, en règle générale 1 à 2 mois selon la localisation de la résidence,
- › Le raccordement ENEDIS afin de bénéficier de la revente de la production électrique,
- › Le Consuel afin de vérifier la conformité de l'installation électrique du client.



Et bénéficier d'aides de l'État !

Afin d'encourager le recours aux énergies renouvelables, l'État a mis en place plusieurs aides pour financer une installation solaire.

À la différence des offres isolation et chauffage, l'offre photovoltaïque ne bénéficie pas d'aides CEE ou MaPrimeRénov mais de primes à l'autoconsommation définies en fonction de la puissance de l'installation solaire pouvant aller jusqu'à 2 600 €, sans condition de ressources. Ces primes à l'autoconsommation sont réévaluées chaque trimestre.

Pour leur installation sur mesure de 3,6 kWc, le couple du Var va ainsi bénéficier d'une prime octroyée par EDF OA de 201,60 € par an pendant 5 ans, soit un total de 1 008 €.

Les conditions d'éligibilité à la prime à l'autoconsommation

Les conditions d'attribution de la prime à l'autoconsommation sont fixées par l'Arrêté tarifaire du 9 mai 2017 :

- › Avoir une toiture (pentue, plate, peu importe le nombre de pans) ou une structure support (comme un abri solaire). Attention, les installations de panneaux photovoltaïques au sol ne sont en revanche pas éligibles.
- › Seules les installations inférieures à 100 kWc de puissances sont éligibles.
- › Choisir un installateur RGE et QualiPV.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Un chantier rapide avec des panneaux solaires de marque française DUALSUN



Partenaire de HELLIO pour la pompe à chaleur et le photovoltaïque, Solak Énergie n'en est pas à son coup d'essai : « Cela fait 12 ans que nous existons, nous avons prouvé que nous pouvions faire n'importe quels travaux dans le photovoltaïque ! », affirme Asdren Grabovci, co-gérant de Solak Énergie.

Sur le chantier de La Verdrière, Solak Énergie a mis en place un système composé de 12 panneaux photovoltaïques, intégrés à la toiture, sur une surface de 30 m².

« La première étape consiste à découvrir le toit en enlevant les tuiles. Une bâche de protection est ensuite mise en place avant l'isolation des panneaux. Les panneaux viennent se fixer sur ces isolants qui assureront l'étanchéité. La dernière étape consiste à descendre les câbles et se brancher au compteur EDF », décrit Asdren Grabovci.



Asdren Grabovci
Co-gérant de Solak Énergie

Au total l'intervention aura duré 1 jour ½, sans gêne pour les occupants.

Afin de garantir à ses clients réactivité, qualité et garanties, HELLIO s'est associé à Dualsun, une société française basée à Marseille qui lui permet de proposer des panneaux de marque française avec 2 types de garantie :

- > Une garantie produit de 25 ans pièces et main d'œuvre,
- > Une garantie de rendement de l'installation de 84,7 % au bout de 20 ans.

Les panneaux solaires sont équipés de micro-onduleurs de marque Enphase, garantis 10 ans. Installés sous chaque panneau photovoltaïque, ils ont pour fonction de transformer l'électricité produite par les panneaux, qui est du courant continu, en courant alternatif afin d'alimenter tous les appareils électroniques du foyer. De plus, grâce à l'application gratuite Enphase, le bénéficiaire peut suivre en temps réel sa production, consommation et revente de l'électricité photovoltaïque panneau par panneau.



FP&A - Service Presse HELLIO

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

HELLIO

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Les plus de l'offre solaire Hellio

Hellio, acteur majeur de la transition énergétique, accompagne les particuliers, copropriétés, industries, collectivités, etc. dans la réalisation de travaux d'économies d'énergie, en s'appuyant sur un réseau d'entreprises partenaires certifiées RGE, et dans l'obtention des financements (Ma Prime Rénov', aide CEE, primes à l'autoconsommation).

Après l'isolation (combles, planchers, murs), le chauffage (chaudière à granulés, gaz et pompe à chaleur), Hellio complète son offre avec le déploiement de cette nouvelle offre solaire à destination des particuliers.

- › Une offre clés en mains à prix accessible partout en France : mise en relation avec des installateurs certifiés RGE et QualiPV, estimation des économies, visite technique gratuite, démarches administratives, pose et mise en service.
- › 3 puissances d'installation proposées : 3 kWc - 4,5 kWc - 6 kWc.
- › 2 types d'installation possibles : en surimposition (fixation d'un rail sur les tuiles) ou en intégration du bâti (avec retrait des tuiles).
- › Des panneaux solaires de marque française Dualsun.
- › Des micro-onduleurs de marque Enphase, marque leader sur le marché.
- › Une application gratuite pour suivre en temps réel sa production, consommation et revente de l'électricité photovoltaïque panneau par panneau.

Pour en savoir plus sur l'offre :

<https://particulier.hellio.com/solutions/panneaux-solaires>

À propos de Hellio



Engagé depuis 2008, HELLIO reste le pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer). HELLIO, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, HELLIO œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, HELLIO prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

FP&A - Service Presse HELLIO

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

HELLIO

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com